



CODE SPORTIF BLACKBALL LIGUE GRAND EST DE BILLARD



Sommaire :

Table des matières

1. FINALE DE LIGUE-----	2
A. ORGANISATION-----	2
B. NOMBRE DE PARTICIPANTS-----	3
1. Individuels Mixtes-----	3
2. Individuels Spécifiques-----	3
C. QUALIFICATIONS - CONVOCATIONS-----	3
D. FORMULE DE JEU-----	4
E. DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION-----	4
F. QUALIFICATIONS AUX FINALES DE FRANCE-----	4
2. COUPE DU GRAND-EST PAR EQUIPES QUALIFICATIVE POUR LA COUPE DE FRANCE	5
3. Organisation des compétitions-----	6
3.1) Demande d'organisation des compétitions-----	6
3.2) calendrier de la saison suivante avec date des compétitions sans lieu-----	6
3.3) calendrier de la saison suivante complet-----	6
3.4) organisation des compétitions-----	6
3.5) date butoir pour liste des qualifiés pour finale de ligue-----	6

1. FINALE DE LIGUE

A. ORGANISATION

Le découpage géographique de notre Ligue peut être modifié par l'Assemblée Générale sur proposition de la Commission Sportive Blackball avalisée par le Comité Directeur. Annuellement, la Commission Sportive Blackball établit la représentation de chacun des territoires en fonction de la densité de joueurs participants aux compétitions locales.

Au minimum, chaque département/comité départemental obtiendra un minimum de 1 places par catégories.(si une compétition est bien présente dans la catégorie définie par la CSN FFB et avant la date butoir imposée par la CSN BB de la FFB)

Les conditions d'organisation de la Finale de Ligue sont sous l'autorité du responsable Sportif Blackball de Ligue.

Le vainqueur de la Finale est déclaré Champion de Ligue du Grand-Est.

B. NOMBRE DE PARTICIPANTS

Les proratas de participants dans chaque catégorie seront calculés en fonction du nombre de joueurs inscrits dans les différents championnats de Comités Départementaux (CD) à la date butoir définie par la CSN BB de la FFB de la saison en cours.

La Finale de Ligue type peut regrouper le nombre de joueurs suivant :

1. Individuels Mixtes

- Nationale 2 : **de 16 à 32 joueurs**

2. Individuels Spécifiques

- Féminines : **de 8 à 16 joueuses**
- Vétérans (+50) : **de 8 à 16 joueurs**
- Espoirs (U23) : **de 8 à 16 joueurs**
- Juniors (U18) : **de 8 à 16 joueurs**
- Benjamins (U15) : **de 8 à 16 joueurs**
- Équipes Division Régionale 1 (DR1) : **de 8 à 16 équipes**

Le nombre de participants par catégories sera conditionné selon le lieu des Finales de Ligue et le nombre global de participants.

Nota Bene : Chaque licencié peut participer au maximum à deux catégories individuelles différentes, lors de la finale de Ligue, qualificatives pour les championnats de France.

Les équipes, joueuses et joueurs déjà qualifiés par les tournois nationaux pour la finale du Championnat de France, ne sont pas autorisés à participer à la finale de Ligue de cette même catégorie.

C. QUALIFICATIONS - CONVOCATIONS

Les Finales de Ligue sont composées des joueurs qualifiés à l'issue des championnats de Comités Départementaux et/ou des barrages de Comités Départementaux.

Le nombre de qualifiés par CD :

- Est déterminé par le responsable sportif Blackball de Ligue, en accord avec les responsables sportifs de CD.
- Les proratas s'appliquent en cas de grande disparité du nombre de licenciés dans chaque CD.

Le responsable sportif de chaque CD (accompagné dans le mail des liens de chaque compétition pour son département) établit les listes de participants par catégorie, et les communique au 31 décembre de l'année N de la saison en cours au responsable sportif Blackball de Ligue.

Dans ce fichier ne doivent être pris en compte que les compétiteurs

Début janvier, le responsable sportif Blackball de Ligue établit les proratas provisoires qui seront confirmés ou modifiés 2 mois avant la date des finales de ligue.

Ne seront pris en compte que les compétiteurs ayant participé aux 2/3 des compétitions afin de participer aux finales de Ligue.

Le responsable sportif Blackball de Ligue établit la liste des joueurs qualifiés sur la base de la liste fournie par chaque responsable de CD.

Cette liste est adressée aux Clubs ayant des joueurs concernés via les responsables sportifs de CD, et cela au minimum 1 mois avant la Finale de Ligue.

Un joueur faisant forfait doit le signaler sur cuescore de la compétition concernée.

Un forfait ayant lieu entre le tirage au sort et la compétition sera sanctionné par les dispositions prévues dans les dispositions financières

Un joueur ne peut participer en individuel qu' à 2 catégories maximum.

Dans un but Sportif, Si le joueur concerné est dans une catégorie spécifique d'âge, il sera qualifié dans sa catégorie puis dans la seconde de son choix .

D. FORMULE DE JEU

Le nombre de joueurs participants, ainsi que la formule de jeu, doivent s'inspirer du modèle Fédéral (poules de 8 joueurs en double KO puis tableau en élimination directe). En Finale de Ligue, les matchs par équipes se jouent en 8 manches gagnantes.

E. DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION

Le planning définitif est à établir par le responsable Blackball de Ligue en collaboration avec la commission Blackball de la ligue GRAND EST, en fonction du nombre de qualifiés par catégorie, du nombre de billards à disposition et du nombre de jours de compétition nécessaires à la tenue de la Finale de Ligue.

Afin de permettre de dérouler des tableaux de jeu complets(8,16 ou 32), les finales de ligue se dérouleront sur 2 WEEK END :

Les Finales seront réparties de la façon suivantes:

- 1er Week end :
 - Féminines : **16 joueuses**
 - Vétérans (+50) : **16 joueurs**
 - Espoirs (U23) : **16 joueurs**
 - Juniors (U18) : **16 joueurs**
 - Benjamins (U15) : **8 joueurs**
- 2eme Week End :
 - Nationale 2 : **32 joueurs**
 - Equipes Division Régionale 1 (DR1) : **16 équipes**

les plannings seront établis avec un temps moyen de match de 1h30.

Chaque abandon en cours de compétition donne lieu à une commission de discipline.

Un compétiteur ne peut abandonner sans raison médical en cours de compétition.

Les finales se jouent à la suite de la compétition. Le refus de jouer la finale donnera lieu à une sanction qui sera établi par la commission de discipline ainsi qu'une amende de 50 €

F. QUALIFICATIONS AUX FINALES DE FRANCE

La Commission Nationale Blackball calcule chaque année les proratas d'équipes, joueuses et joueurs pour chaque catégorie qualifiée pour notre Ligue.

Le nombre de compétiteurs est arrêté chaque année au 31 décembre de l'année en se basant sur les compétiteurs sur cuescore.

Le fichier contenant les informations sur le nombre de qualifiés sera diffusé au responsable de chaque CD et mis en ligne sur le site de la ligue.

A l'issue de la Finale de Ligue (avant la fin de la compétition ou le jour même de la compétition), chaque joueur doit informer de sa participation ou non aux Finales France.

Dans le cas où un joueur ne donne pas de réponse , il sera déclaré comme non participant aux finales France.

2. COUPE DU GRAND-EST PAR EQUIPES QUALIFICATIVE POUR LA COUPE DE FRANCE

Cette compétition sera basée suivant le nombre d'équipes inscrites au niveau fédéral dans notre Ligue au 30 octobre de l'année en cours. Les proratas du nombre d'équipes qualifiées pour la finale de France sont émis par la Fédération chaque nouvelle saison .

Les places qualificatives pour la Coupe de France seront les équipes qui obtiendront le meilleur classement lors de la Coupe du Grand-Est.

L'équipe vainqueur de la coupe du Grand-Est ainsi que les équipes suivantes au classement de cette compétition seront qualifiées dans l'ordre pour la finale de la coupe de France en fonction des proratas attribués par la FFB.

En cas de forfait d'une ou plusieurs équipes pour la Coupe de France, un classement sera réalisé sur les résultats de la journée complète (au-delà de la 4^e place) afin de connaître la ou les équipes qualifiées.

La formule de jeu sera adaptée selon le nombre d'équipes participantes .

A noter que lors des tours de qualifications, le temps de jeu est limité à 1h30 si le match se joue sur 2 tables .

3. Organisation des compétitions

3.1) Demande d'organisation des compétitions

Un formulaire sera diffusé au courant de la fin de saison en cours pour l'organisation des compétitions de la saison prochaine.

les clubs qui souhaitent accueillir des compétitions doivent en faire la demande en complétant ce formulaire et il doit être revenu auprès du Responsable de la discipline Blackball de la ligue GRAND EST avant le 31/08 de la saison en cours

3.2) calendrier de la saison suivante avec date des compétitions sans lieu

Le calendrier des compétitions sera communiqué courant juin de la saison en cours.

3.3) calendrier de la saison suivante complet

Le calendrier sera communiqué avant fin septembre avec les lieux des différents événements et lieux auprès des responsables de chaque département et sur le site de la ligue .

3.4) organisation des compétitions

La commission blackball pourra ajuster, modifier l'organisation des compétitions en fonction du nombre de joueurs .

Les modifications seront sur les jours, heures, lieux, tableaux de compétitions selon les besoins et nécessités..

3.5) date butoir pour liste des qualifiés pour finale de ligue

Les responsables de chaque CD doivent communiquer 1 mois avant la date des finales de ligue la liste des joueurs qualifiés .

En cas de forfait , ils doivent l'indiquer dans un fichier qu'il transmet au responsable de ligue avec le remplaçant .

Une fois les tirages effectués, les forfaits seront indiqués sur cuescore par le joueur et le responsable de chaque comité départemental devra fournir le nom du remplaçant au responsable de ligue pour compléter le tableau .

Dans le cas d'un forfait non excusé, une amende forfaitaire de 50 euros sera envoyée au club du joueur.

Pour qu'un forfait soit excusé, il faut une raison médicale ou professionnelle avec un document le justifiant.